



www.lho2.fr

## Ecole Maternelle Aniane

### Bilan relatif aux résultats de la surveillance obligatoire de la Qualité de l'Air Intérieur

\*Conformément aux dispositions des articles R. 221-30 et suivants du code de l'environnement, notre établissement a fait l'objet d'un contrôle de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux dont les résultats sont les suivants :

Date de prélèvement des polluants (période hors chauffe) : 29.09.2014 au 03.10.2014

Date de prélèvement des polluants (période de chauffe) : 02.03.2015 au 06.03.2015

Pièce	FORMALDEHYDE			BENZENE		
	Valeur Mesurée $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur Guide $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur limite	Valeur Mesurée $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur Guide $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur limite
LH066-1	12	30	100	0,6	5	10
LH066-2	14,2	30	100	0,7	5	10
LH066-3	14,3	30	100	0,7	5	10
LH066-4	17,3	30	100	0,6	5	10

### Résultats de l'indice de confinement calculé en application du III de l'article R. 221-30

Pièce	Indice Mesuré	Valeur limite
LH066-1	1	5
LH066-2	1	5
LH066-3	2	5
LH066-4	2	5

### Résultats pour l'évaluation des moyens d'aération

Date de l'évaluation des moyens d'aération : 29 Septembre 2014

L'indice relatif aux constats des moyens d'aération sur l'établissement est de :

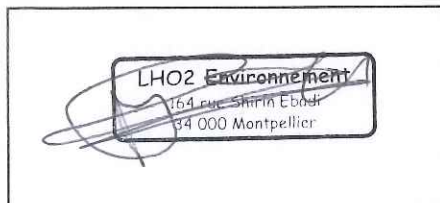


Moyens d'aération efficaces (g)

Signé le 31 Mars 2015 par Laurent Héritier, Directeur Technique, signataire autorisé.

**LHO2 Environnement**  
Bureau d'Etudes, de Conseils & Contrôles  
Santé & Environnement

Tel : 04.67.22.11.75  
E-mail : contact@lho2.fr



www.lho2.fr